Date : 19/03/2020
Pays : Côte d'Ivoire
Page(s) : 8
Périodicité : Quotidien
Surface : 19 %
Nature : Article de fond

Le Rassemblement

Parcs publics, sites balnéaires, loisirs pour enfants... / Toujours dans la droite ligne des mesures de prévention et de lutte contre le Coronavirus COVlD-19, le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a instruit, hier mercredi 18 mars 2020, les responsables d'un certain nombre de réceptifs hôteliers, centres de loisirs et autres, sur les mesures prises.

Tous fermés pour une période de 30 jours

Toujours dans la droite ligne des mesures de prévention et de lutte contre le Coronavirus COVlD-19, le ministre du Tourisme et des Loisirs, Siandou Fofana, a instruit, hier mercredi 18 mars 2020, les responsables d'un certain nombre de réceptifs hôteliers, centres de loisirs et autres, sur les mesures prises. Les mesures de prévention et de lutte contre le Coronauirus (COVID-19) durcissent de plus en plus. Après la fermeture des établissements scolaires (pour une période de 30 jours), la fermeture des boites de nuit (pub, caves), des cinémas et des lieux de spectacle (pour 15 jours) et la suspension de tous les événements sportifs et culturels nationaux et internationaux (15 jours). de nouvelles dispositions viennent d'être prises. Il s'agit de la fermeture systématique de tous les parcs publics, sites balnéaires et centres de loisirs pour enfants et adultes pour une période de 30 jours, la mise en place d'un système automatique de lavage des mains dans les hôtels, les restaurants. les maquis, les buvettes et autres lieux de restauration et l'utilisation pour tous les usagers de solutions hydro alcooliques dans les hôtels. restaurants. maquis. agences de voyage. Sans compter le maintien de la distance d'un mètre entre les personnes dans les lieux publics. Ces décisions qui s'alignent à celles prises lors du Conseil national de sécurité (CNS) qui a eu lieu, le 16 mars 2020, visent essentiellement à barrer la route a la propagation du virus en Côte d'ivoire. Siandou Fofana invite. par ailleurs, l'ensemble des acteurs à se conformer à ces mesures de sécurité sanitaire édictées par le gouvernement. Il insiste surtout sur l'adoption par tous les acteurs d'un comportement responsable en cette période sensible.

AUDREY BONI

Tous droits de reproduction réservés